



LA FEUILLE DE L'AMICALE

des ANCIENS ELEVES du GRAND BLOTTEREAU
34, chemin du Ponceau 44300 NANTES

Numéro 142

Site Internet : <http://amicalegb.webnode.fr>

Juin 2013

Du Centre d'apprentissage au Lycée public

Rédacteur : André BOSSIERE

Au cours de la prochaine année scolaire, le Lycée horticole du Grand Blottereau va connaître une profonde mutation. Si l'évolution est déjà sur les rails depuis quelques années, les choses se sont accélérées et les calendriers se sont calés de manière quasi définitive.

Aussi, refaire un peu l'historique de notre établissement est un souhait de plusieurs membres de l'équipe actuelle. Le but n'étant pas de se remémorer l'époque où... le temps jadis, mais bien de rappeler l'histoire, les conjonctures qui ont conduit les différents administrateurs à prendre telle ou telle décision, les hommes et les femmes qui ont œuvré pour le lycée avec enthousiasme pendant près de 80 ans.

Officiellement, tout commence le 25 juillet 1939, date à laquelle s'est tenue à la Chambre d'Agriculture sous la présidence de M. Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire Inférieure, assisté de M. Lefeuvre président de la Chambre d'Agriculture, une réunion au cours de laquelle a été fondé un organisme destiné à perfectionner l'Apprentissage et particulièrement l'enseignement Technique dans l'Horticulture.

Cet organisme prendra le nom de "Centre d'Apprentissage Horticole de Nantes et de la Région".

Il sera placé sous le patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, de la Ville de Nantes et des organisations horticoles de Nantes. Henri Queuille, ministre de l'Agriculture dans un rapport valant décision en date du 19 janvier 1940 entérinera la création du Centre.

Le Conseil d'Administration se voit composé de deux délégués des organisations suivantes :

- Chambre d'Agriculture : MM Baranger et Savelli
- Société Nantaise d'Horticulture : MM. Bahuaud (Vice président de la SNH) et Biteau (Professeur à la SNH)
- Société des Horticulteurs de Nantes : MM Malard (président de la SHN) et Coutant (secrétaire adjoint de la SHN)
- Syndicat Patronal des Horticulteurs : MM Bonnet (président du SPH) et Guérin (secrétaire du SPH)
- Syndicat professionnel du personnel horticole : MM David (président du syndicat) et Glotin (Conseiller technique).

- Fédération des maraîchers de Nantes : MM Vinet fils et Raud

Le premier bureau est élu à bulletin secret
Sont élus :

MM Bahuaud président
Bonnet, Malard, Vinet vice présidents
Coutant secrétaire trésorier
Biteau bibliothécaire
Glotin bibliothécaire adjoint

Le siège social est fixé à la Chambre d'Agriculture.

Les cours auront lieu les lundi et jeudi à 16h ou à 18 h selon la matière enseignée, soit dans les locaux ou jardins de la Ville, soit au jardin de l'Hospice général ou au jardin école de la SNH.

Demande d'utilisation des jardins de la Ville, demande de versement sur le Centre des crédits jusqu'alors alloués pour l'apprentissage au Service des plantations et si possible l'augmentation de ces crédits et enfin la création d'un jardin Ecole au Parc municipal du Grand Blottereau étaient à l'Ordre du jour de cette réunion fondatrice.

Voilà donc pour l'histoire officielle ; en fait tout est beaucoup plus compliqué !

La formation horticole à Nantes, intra muros si l'on peut dire, n'est pas l'apanage du Lycée du Grand Blottereau ; les cours d'horticulture étaient à l'époque de la création du Centre d'apprentissage dispensés à Nantes depuis plus d'un siècle et sous de multiples formes par des acteurs aussi divers et variés que le sont les branches de l'Horticulture.

Il est relevé de manière anecdotique que, bien auparavant, l'on retrouve dans les extraits des registres de la Mairie du 13 février 1829, un arrêté du maire Louis Lévêque qui en vertu de l'article 20 du traité passé avec le sieur Noissette pour l'entretien du Jardin des Plantes lui impose l'obligation de faire chaque année un cours gratuit d'enseignement pour la taille des arbres.

Quelques années plus tard en 1837, Ferdinand Favre alors Maire de Nantes prévint par arrêté ses concitoyens que "selon le vœu du Conseil Municipal, et avec l'approbation de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique serait ouvert le 2 mai 1837 au Jardin des Plantes des cours publics et gratuits de Botanique". La périodicité diffère du paragraphe précédent où le caractère était très ponctuel et saisonnier (du 18 février au 18 mars à raison de 2h/semaine le mercredi et le samedi de 10h à midi), pour cette fois y mentionner un planning sans limitation de durée : Mardi,

jeudi et samedi de chaque semaine. L'affiche officielle précise que : "*Des places y étaient réservées pour les Dames*". Les étudiants devaient se faire inscrire chez le Docteur Ecorchard afin d'obtenir une carte d'entrée et être admis à réclamer un certificat d'assiduité.

M. Durivault nommé conservateur du Jardin des Plantes en 1922 y donnait régulièrement des cours dès 1925 et jusqu'au démarrage du Centre.

Il s'avère en fait que la formation horticole telle que la majorité d'entre nous l'on connue ne débuta que bien plus tard. Les cours à cette époque avaient généralement lieu à des horaires auxquels ils ne perturbaient pas le travail dans les entreprises, c'est-à-dire après 17h, en soirée, le samedi voire le dimanche. Les formations dispensées n'en étaient pas moins conformes aux textes de l'époque et parfaitement réglementées.

Outre la date du 10 février 1933 évoquée dans de nombreux documents, date à laquelle la Société Nantaise d'Horticulture obtient par décision ministérielle un agrément pour délivrer des diplômes officiels et reconnus par le Ministère, celle du 18 décembre 1939 marquera celle du premier cours sous l'égide du Centre d'Apprentissage Horticole de Nantes et de la Région au Jardin des Plantes, celle du 5 juillet 1958 qui acte dans un courrier de Mr Plantiveau au Préfet le transfert du siège social du Centre d'Apprentissage Horticole de Nantes et Région, du Jardin des Plantes au Grand Blottereau, et enfin celle du 10 octobre 1961 l'accord de la Mairie pour la création de 2 salles supplémentaires dans des communs libérés par la Maison de l'enfance qui occupa les lieux après guerre..

Gageons qu'en cherchant plus encore dans les archives municipales, par exemple, nous trouverions d'autres traces annonciatrices d'événements ou de décisions qui au fil du XIX^{ème} siècle ont petit à petit concourues à l'avènement à Nantes de formations horticoles structurées et surtout diplômantes.

Il n'en demeure pas moins que les associations horticoles et les professionnels, qu'ils soient publics ou privés ont de tout temps été des acteurs de transmission des techniques et des pratiques horticoles.

En 1928 le Ministère de l'Agriculture organisera l'apprentissage horticole donnant à toutes les associations horticoles, syndicats horticoles, sociétés d'horticulture, la possibilité de créer des centres d'apprentissage. Pour répondre à un besoin : le manque d'ouvriers jardiniers qualifiés.

La Société Nantaise d'Horticulture franchira le pas, créera son Centre d'apprentissage le 10 février 1933 et sera bien l'initiatrice des premiers cours diplômants reconnus par le Ministère et c'est sur ce point précis que l'histoire du Lycée d'aujourd'hui rejoint cette structure un peu plus que les autres car c'est l'agrément reçu par la SNH qui a servi dès sa création au Centre d'apprentissage à délivrer de manière officielle et reconnue ses premiers diplômes : Brevet de Maître jardinier et Brevet de jardinier.

M. Plantiveau résumera dans un discours à la SNHF en 1975 la création du Centre par : le regroupement de l'enseignement dispersé ! Et c'est la bonne manière de voir les choses dans cette volonté des acteurs horticoles de l'époque de regrouper dans une structure unique leurs activités de formation et d'en être les garants pour le futur.

Voilà donc pour la genèse du Centre si l'on peut dire !

Depuis, bien des acteurs sont passés et ont permis à l'établissement de perdurer parfois contre vents et marées.

Tous les citer, au risque d'en oublier, n'est pas le but ! Mais certains ont particulièrement marqué par leur implication, donc parlons en quand même.

Parlons de ceux qui se sont inscrits dans la durée, lauréat du premier diplôme de Maître ouvrier jardinier, impliqué : dans la vie du Centre, en tant qu'administrateur, mais aussi que professeur de botanique, moteur dans la création de l'Amicale des anciens élèves et dans les Florales, citons M. André Rousseau.

Des présidents à commencer par M. Bahaud vice président de la SNH qui décèdera en 1942 et auquel succèdera Mr Bonnet représentant le syndicat des professionnels de l'Horticulture, M. Manceau adjoint au Maire, M. Larue directeur du Service des Plantations, avant d'arriver à M. Plantiveau qui prit la présidence en 1953 et qui marqua de son empreinte le Centre d'apprentissage intégrant les évolutions législatives qui mèneront en 1972 à la Création du Centre privé de Formation et Promotion Horticoles de Nantes et de la Région. Mr Plantiveau prendra en 1973 la direction des études et laissera la présidence provisoire de cette nouvelle structure à M. Noblet de la Fédération des Maraîchers Nantais puis M Masson du Syndicat des Horticulteurs et Pépiniéristes de LA se verra élu président lors de la formation du bureau définitif. 1973 est donc la date à partir de laquelle un binôme de professionnels (président/directeur) dirigera la structure. M. Masson présentera la démission de son bureau à l'AG de 1987.

M Guervel du Syndicat des Horticulteurs et Pépiniéristes de LA prendra les commandes jusqu'en 1998 avant de céder les responsabilités à M. Jancel qui avait lui-même succédé à M. Plantiveau, en tant que directeur du SEVE ainsi qu'au poste de directeur des études en Novembre 1986, suite au décès brutal de M. Plantiveau le 5 septembre de cette même année.

M. Jancel ne pouvant assumer les 2 fonctions (président et directeur), Mme Goyat sera nommée directrice en 1998.

M. Jancel laissera son poste vacant en 2003 et M. Lemaitre du Syndicat des Horticulteurs et Pépiniéristes de LA lui succèdera jusqu'en 2007 date à laquelle il donnera sa démission. M. Soignon, directeur du SEVE, assurera en tant que vice président un intérim de quelques mois, avant que Mme Largillière accepte à l'AG 2008 la charge de la présidence, qu'elle assume toujours à ce jour. Mme Perrocheau ayant pris ses fonctions à la direction du Lycée en septembre 2010, après deux années de vacance du poste pourvu transitoirement par M. Edeline assisté de M. Longueville ancien directeur de l'EPLEFPA Jules Rieffel et de M Bébin.

En ce qui concerne les locaux, les cours furent tout d'abord dispensés au Jardin des Plantes et au siège des sociétés horticoles qui assuraient avec leurs jardins école une part des cours pratiques. Ce n'est qu'en 1958 que deux salles seront aménagées dans les communs du château du Grand Blottereau, en 1962 seront livrées 2 salles supplémentaires. Cette situation perdurera jusqu'en 1978, date à partir de laquelle la situation intenable conduisit à lancer des projets d'extension ambitieux mais réalistes qui, faute de financements, se solderont par le seul réaménagement de l'ancien musée colonial avec une partie administrative et quelques salles. En contrepartie sera rétrocédée à la Ville une salle située Bd Auguste Péneau.

En 2001, des bâtiments modulaires seront installés dans la cour avant d'être transférés plus tard à la pépinière. Deux salles de classe seront créées sous le préau en lieu et place de l'ancien atelier de fleuristerie et de la chambre à bulbes.

En 1997, une première extension, actuel Espace Paul Plantiveau, remplacera des cabanons de jardin et les

potagers des agents logés, puis en 2004 seront livrés les nouveaux locaux de la partie administration, inaugurés en même temps que les nouvelles serres tropicales lors de la Folie des Plantes 2004, puis réaménagement des anciens logements de fonction en 2005 pour en faire la salle Eveil, ainsi que modification des anciens locaux administratifs pour créer un espace dédié aux BTS.



En ce qui concerne les équipements de travail, l'atelier de fleuristerie sera installé en 1997 ainsi qu'une salle de cours dans l'enceinte des serres du fleuriste municipal. Des serres et des tunnels seront installés sur le site de la pépinière municipale à partir de 2006, suite à une réorganisation géographique des espaces entre la Ville et le Lycée.



En 1965, bien que partisan de la gratuité M Plantiveau estima anormal que certains frais soient supportés par la caisse du Centre (déprédations, frais d'impression, téléphone,...). Il proposa qu'une rétribution scolaire annuelle soit versée pour chaque année. Elle fut adoptée pour 30F par année.

Les élèves du Centre furent autorisés à demander des bourses d'études.

Depuis cette date, le Centre qui avait comme vocation d'origine à dispenser des cours gratuits se révéla contraint d'évoluer vers le principe du paiement par les familles.

En 1969, le principe de la rétribution scolaire est acté définitivement : *"La majorité du CA s'accorde pour que les familles participent aux frais d'instruction de leur enfant et versent au Centre une somme annuelle. Le secrétaire est chargé du recouvrement des sommes. Il est précisé qu'aucun enfant ne pourra être renvoyé s'il est reconnu après enquête que la famille ne peut verser la rétribution demandée."*

Aujourd'hui nous nous dirigeons donc vers un retour aux fondements même du Centre d'apprentissage : la gratuité des cours !

En matière de gestion financière, le Centre d'apprentissage s'est souvent trouvé sur la corde raide et nos anciens ont su faire preuve d'une belle énergie pour inscrire l'établissement dans la durée.

L'arrêt des contributions au financement de l'école par les organismes professionnels scella pour partie la fin de cette gratuité.

En 1986 les constats sont clairs : *"Situation financière déficitaire, augmentation des salaires plus importante que celle des subventions, taxe d'apprentissage qui stagne, participation insuffisante des familles"*

Allouées par les organismes institutionnels, les subventions qui fluctuèrent en fonction du nombre d'élèves inscrits étaient à l'époque aussi une variable importante des résultats financiers ; ce paramètre guidera la gestion tout au long de ces années : thésauriser les années à forts effectifs et faire le dos rond les années moins bonnes.

Cependant il est constaté dans les différents comptes rendus relatant la vie de l'établissement que jamais cet aspect financier n'a empêché les dirigeants d'avoir des projets pour le Centre.

En terme d'effectifs, les capacités d'accueil resteront toujours limitées à l'acceptable et le vivable si l'on peut dire, les bâtiments et le site n'offrant, sans obliger à de gros investissements financiers, que peu de possibilités d'extension.

53 élèves en 1942, 102 en 1955, 114 en 1960, 140 en 1975, (avec la fin programmée de la formule de l'apprentissage et le début des cours dans la formule actuelle de formation continue), 109 en 1988, année où l'avenir du Centre est menacé ; l'impact de la baisse de la démographie des années 70 fait craindre des classes creuses et, de fait, une baisse drastique des effectifs, puis une lente remontée avec 163 en 1993 directement impactée par l'ouverture du BTA qui créa une dynamique, le Centre devenant de fait un Lycée.

Avec 220 élèves attendus en septembre 97, les effectifs iront jusqu'à 252 en 2000 pour faire ensuite le yoyo entre 175 et 200 élèves jusqu'en 2005 puis remonter dans les années suivantes à plus de 200 avec l'ouverture du BTS, pour enfin recommencer à baisser significativement à partir de 2010.

A partir de 1988 et des prévisions objectives d'années sombres à venir, des actions concrètes sont lancées.

Pour les cours par correspondance institués en 1951 par Paul Plantiveau pour former les personnes qui ne pouvaient se déplacer des campagnes où de communes éloignées, voire de régions n'ayant pas de formations diplômantes équivalentes : aucun inscrit, alors qu'ils en comptèrent jusqu'à 161, ils furent donc abandonnés ne répondant plus aux besoins de formation de l'époque.

Formation professionnelle continue : en nette diminution

Il sera décidé de diversifier les activités du Centre par des créneaux de remplacement :

- Initiation à l'Horticulture du type de l'Eveil à la nature pratiqué à la Chantrerie
- Formation horticole à l'attention des amateurs

Viendront plus tard en 1990 les interventions avec le CNFPT

Pour former ces jeunes depuis l'origine, les évolutions ont été considérables. Pendant près de 50 ans, les professionnels qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, ont formé le gros des troupes enseignantes.

Rares étaient les professeurs titulaires d'un diplôme d'enseignants, seules les matières de culture générale, mathématiques et français en étaient dotés.

En 1978, toutes les classes fonctionnent à plein temps et 5 professeurs sont à temps complet pour 119 élèves.

Petit à petit les professionnels laisseront la place à de jeunes ingénieurs horticoles pour arriver progressivement à une situation que nous connaissons aujourd'hui.

De tous temps, la situation de l'établissement est restée bâtarde mais pleinement assumée de n'appartenir ni au réseau privé confessionnel, ni au réseau public, or, chacun sait qu'en terme de recrutement ces réseaux sont vitaux. CA du 19 octobre 1966 : *"M Martin met en garde le CA sur le fait que le Ministère pourrait avoir le désir éventuel de transformer le Centre en Etablissement public. Tous les administrateurs sont bien d'accord pour conserver l'absolue indépendance du Centre"*

Ceci n'explique pas toutes les difficultés de recrutement mais en est assurément un des facteurs du fait de ne pouvoir communiquer clairement avec les collègues publics et privés sur nos offres de formations. Le bouche à oreilles et la très bonne réputation du Lycée avec ses outils pédagogiques s'appuyant sur les équipements du SEVE, ainsi que globalement les très bons résultats aux examens sont restés les atouts principaux du recrutement pendant de longues années.

C'est donc sur le réseau de la fédération UNREP que s'est appuyé le Centre d'apprentissage à partir d'une date qui reste supposée au début des années 1960. Cet organisme avait comme fonction de défendre auprès du Ministère les intérêts des établissements qui lui étaient affiliés (négociation des dotations en postes d'enseignants par exemple ainsi que veille juridique et législative). C'est en 2011 que la décision de quitter cette fédération a été validée par le Conseil d'Administration.

Une nouvelle page du Grand Blottereau va donc s'ouvrir avec des perspectives sur le long terme.

Initié depuis près de 20 ans le rapprochement avec Jules Rieffel apparaît pour la première fois dans le compte rendu de l'AG du 16 février 1995 :

"Partenariat avec le Lycée Jules Rieffel : M Jancel fait part de sa rencontre avec M Schenker, directeur du lycée, et rappelle les objectifs d'un partenariat, puis expose les atouts et les contraintes pour les partenaires. Il précise que le rapprochement entre les deux structures ne peut qu'être bénéfique, particulièrement pour les jeunes mais aussi pour le développement des formations, notamment en formation continue.

Mr Guyon, président du Conseil d'Administration de Jules Rieffel et Conseiller général ne peut qu'approuver cette initiative qui va dans le sens d'une bonne gestion des moyens.

L'Assemblée vote à l'unanimité un accord de partenariat avec le Lycée Jules Rieffel"

Cette coopération prendra plusieurs formes :

- demande d'ouverture du B PA Horticulture Floriculture en partenariat en 1996
- demande à la directrice de mener à bien la demande d'ouverture, en partenariat avec le CFA Jules Rieffel, du BPA Ouvrier hautement qualifié en Pépinière en 2000
- partenariat conventionné par le Conseil Régional
- depuis 2009 les Portes ouvertes communes et une communication associant les deux établissements
- prise de fonction intérimaire de Mr Longueville à la direction du Grand Blottereau
- l'assistance du comptable de Jules Rieffel pour l'établissement de nos bilans
- convention cadre signée le 01/09/2011 en attendant l'autorisation d'un projet de fusion
- un vrai partenariat avec Daniel Greiner, directeur de Jules Rieffel
- des intersyndicales constructives entre les deux établissements
- etc. etc.

Cette coopération sera confirmée lors du CA du 27 novembre 2007 - vote pour la collaboration entre établissements sur le choix entre Briacé et Jules Rieffel *"Après de nombreux échanges, est retenu celui qui présente le plus de complémentarité sur la même zone géographique soit Jules Rieffel, proposition adoptée à l'unanimité des membres présents"*.

En Mars 2012 la situation semblait bloquée, le Ministère, par la voix de son conseiller M. Trift, ayant fait savoir à M. Clergeau, 1^{er} Vice président de la Région et président du CA de Jules Rieffel, qu'il ne souhaitait pas donner suite au projet.

Depuis, un nombre important de réunions au Ministère à Paris comme au plan local ont permis de faire avancer le dossier, plus rapidement cependant depuis les élections présidentielles de 2012 et la mise en place du nouveau gouvernement.

Toutes les composantes allant désormais dans le même sens, les changements soutenus activement par nos partenaires institutionnels, souhaités par les Conseils d'Administration et par les équipes enseignantes, vont permettre de voir le bout de ce long tunnel et chacun va devoir s'impliquer activement dans la finalisation de ce projet ambitieux pour mettre définitivement sur pieds ce Pôle vert d'enseignement horticole nantais.

Pour conclure, revenons sur quelques personnalités qui auront marqué cette histoire du Grand Blottereau de leur empreinte à commencer par les représentants locaux du Ministère, M. Chaquin à l'origine du Centre, M. De Guénin qui a cru en ce projet de rapprochement, M. Favrichon qui accompagne la procédure, sans oublier ceux comme M. Jean Marc Ayrault alors Député Maire de Nantes et les parlementaires locaux qui ont soutenu et appuyé le projet, M. Clergeau qui aujourd'hui mobilise ses services pour mener à bien toutes les démarches administratives nécessaires à ce projet.

Mais aussi penser à quelques autres qui s'en sont allés et dont nous gardons le souvenir bien présent :

- Jean Pelletier décédé l'an dernier qui a accompagné le Centre pendant sa carrière et toute sa retraite, administrateur, professeur de mécanique, conseiller technique au Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes, il avait été de toutes les évolutions de l'établissement.

- Cyriaque Huet, parti trop tôt, sa personnalité, sa compétence et sa gentillesse manque encore à bon nombre d'entre nous.

N'oublions pas ceux qui sont passés par le Centre et qui continuent à mettre en avant le Grand Blottereau et sa qualité d'organisme formateur. Combien de chefs d'entreprises sont passés par le Centre d'apprentissage ? Combien de cadres des collectivités ? Leurs réussites professionnelles s'ils ne la doivent qu'à leur énergie à entreprendre, à leur investissement personnel, force est de constater que très globalement tous reconnaissent l'importance du Grand Blottereau, l'engagement de certains au sein du Conseil d'Administration témoignent de leur attachement à la structure.

C'est tout cet ensemble qui a permis au Lycée d'être encore aujourd'hui un outil de formation performant qui devrait le rester tant que l'intérêt pour le végétal animera encore quelques jeunes et que les équipes enseignantes qu'il ne faut surtout pas oublier sauront transmettre et faire partager autre chose qu'un cours magistral : la passion pour un vrai métier qui offre de nombreuses clés pour s'en sortir dans sa vie professionnelle.

Bonne lecture et bonne fin d'année scolaire à tous